

IMPORTANT

- Les parents qui accompagnent leur(s) enfant(s) sur les différents lieux d'activités **doivent s'assurer de la présence des animateurs ou éducateurs avant de le(s) déposer et le(s) faire pointer sur le listing.**
- Toute absence doit être **exceptionnelle et signalée au 02 33 95 82 43 avant l'activité.**

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour toutes les activités sportives : chaussures et vêtements de sport et une petite bouteille d'eau **au nom de l'enfant.**

Centre aquatique : prévoir un **maillot de bain** (bonnet fourni).

Activités à vélo : vélo en bon état de marche et casque obligatoire. Prévoir une chambre à air de secours.

Activités manuelles et atelier cuisine : prévoir une blouse de protection.

Bowling : prévoir des chaussettes.

Sortie en forêt : prévoir des bottes et un vêtement de pluie.



OBLIGATOIRE selon les mesures sanitaires en vigueur à ce jour :

- ☞ **port du masque en intérieur pour les 6 ans et plus.**
- ☞ **passé sanitaire pour les 12 ans et plus pour les sorties et certaines activités sportives.**



ADRESSES DES DIFFÉRENTS LIEUX

Salle omnisports G. Février (Halle des sports), Chemin Planque Saint-Jean

Salle Léopold Delisle, rue Léopold Delisle

Cinéma Le Trianon, Place Général de Gaulle

Stand de Tir, Place Félix Buhot (à côté du gymnase Félix Buhot au fond du parking)

Salle du Petit Hamel, Résidence du Petit Hamel

Complexe Marcel Lechanoine, Allée du stade

Parking du complexe Marcel Lechanoine, Allée du stade

Parking du Rugby, Chasse Giot

Musée du Cidre, rue Pelouse



ASSURANCES

La ville a souscrit une assurance responsabilité civile, garantissant les dommages corporels et matériels causés aux tiers et les dommages corporels pouvant être subis par les enfants participant aux activités proposées.

Toutefois il est fortement conseillé aux parents de souscrire une assurance responsabilité civile chef de famille et une assurance extrascolaire.



Opération Ticket Temps Libre

Vacances de TOUSSAINT

du samedi 23 octobre au vendredi 5 novembre 2021



Activités réservées aux Valognais ou aux enfants scolarisés à Valognes

Dans le cadre de l'opération Ticket Temps Libre, la Ville de VALOGNES avec le concours de la Cible Valognaise, la Valognaise Basket, le Judo Club, le Rail miniature de Valognes et du Val d'Ouve (Rm2VO), le Pays d'Art et d'Histoire « le Clos du Cotentin », la Valognaise Cyclisme, l'Association Mycologique du Cotentin, la Valognaise Volley-ball, l'Amicale Loisirs Cyclotourisme de Valognes et l'Union Cycliste Valognaise propose aux enfants de participer à des activités pendant les vacances de Toussaint.

INSCRIPTIONS

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

☎ 02 33 95 82 43

☞ prise des rdv à partir **du mercredi 13 octobre**

☞ inscriptions :

- à partir **du lundi 18 octobre, 9 H 30, Salle Léopold Delisle** (entrée côté parking)
- **et les jours suivants à la Direction « Sport - Jeunesse - Vie Associative »** rue Léopold Delisle (à côté de la police municipale)



Toute inscription devra être faite avant le **jeudi 16 heures** précédant la semaine des activités choisies.

COTISATIONS

5 € par enfant **par semaine**

+ **un supplément** pour les déplacements.

MOYENS DE PAIEMENT

Paiement par chèque de préférence

☞ ou à défaut, en espèces.

PIÈCES À FOURNIR LE JOUR DE L'INSCRIPTION

- Attestation sur l'honneur de non contre-indication médicale à la pratique sportive signée par le (la) représentant(e) légal(e) → **document pouvant être rempli au préalable, téléchargeable sur le site valognes.fr**, rubrique « Actualités ».

☞ **Présentation du PASSE SANITAIRE** pour les enfants de 12 ans et plus (cf. planning) :

☞ Si schéma vaccinal : certificat COVID (avec QR code) à l'inscription.

☞ Si test PCR ou antigénique : certificat de test négatif (avec QR code), à présenter, avant 16 H, la veille de la sortie ou de l'activité sportive. Pour le cinéma, présentation le matin.

➔ Sans ce PASSE SANITAIRE, l'enfant ne pourra accéder aux activités l'exigeant.